

## Aide numérique aux devoirs

### Pilote

M. Parisot, chargé de mission auprès de l'inspecteur d'académie - directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

### Priorités

- Académique /D'Pass :

**AXE 1 : Agir sur les pratiques pédagogiques et éducatives pour faire réussir tous les élèves.**

Priorité 4. L'amélioration du climat scolaire (*Vie de l'élève, santé, rythmes scolaires, place des parents, lutte contre le harcèlement, évaluation des élèves, philosophie à l'école...*).

Priorité 6 : L'entrée dans l'ère du numérique.

**AXE 3 : Agir sur l'accompagnement des acteurs du système éducatif**

Priorité 1. Agir sur l'accompagnement des acteurs du système éducatif (*Innovation, Formation des personnels, gouvernance, GRH, dialogue social*)

### Constats

- Les élèves ont chacun des besoins spécifiques ;
- Il existe de fortes inégalités de niveau scolaire entre les élèves dans le "Lire, Ecrire, Parler" ;
- L'accompagnement familial est parfois défaillant ;
- Les élèves maîtrisent et prennent en main le numérique avec facilité ;
- Le taux d'équipement informatique familial est encore parfois insuffisant.

### Objectifs

- Apporter une aide individualisée ;
- Permettre aux enfants de ne plus être seuls face à leurs devoirs en maintenant le lien avec les professeurs à un moment où ils n'en avaient pas ;
- Rompre l'isolement des élèves, favoriser leur autonomie et la familiarisation avec les outils numériques ;
- Permettre aux parents d'élèves de venir à l'Ecole pour d'autres raisons que pour avoir de mauvaises nouvelles.

### Indicateurs de réussite

- Une amélioration du climat et des résultats scolaires dans les établissements où l'aide numérique aux devoirs est mise en place.

### Public

- Deux classes pilotes : une classe d'une école élémentaire et une classe de collège.

### Organisation

- Mise en place d'une plateforme numérique ENT (Espace Numérique de Travail) permettant aux parents d'assister leur enfant en choisissant les possibilités offertes :
  - au sein de l'école, du collège lors de l'aide aux devoirs dans la salle dédiée à cette aide, au moyen de postes informatiques connectés à l'ENT ;
  - à la maison, par internet (pour les parents disposant de connexions internet).
- Présence des parents volontaires sur le temps d'accompagnement personnalisé.
- Accompagnement des enseignants par un référent numérique.

### Echéancier

- Mai 2016 : Proposition de la création d'un ENT dans un bassin écoles/collège en REP ou REP+ qui sera pilote.
- Juin 2016 : Rencontre avec les équipes enseignantes et de Direction pour présenter le dispositif.
- Octobre 2016 : mise en place de l'ENT. Formation des enseignants, personnel de direction, parents.
- De janvier à Juin 2017 : Mise en œuvre de l'aide numérique aux devoirs.
- Juin 2017 : évaluation intermédiaire du dispositif (bilan quantitatif et qualitatif), pour ajustements.

### Besoins

- Infrastructures et équipements numériques permettant l'installation et l'exploitation d'un ENT : connexion haut débit symétrique supérieure ou égal à 10Mb/s, serveur, tablettes ;
- Un ENT fonctionnel, simple et intuitif ;
- Des logiciels.

### Partenaire

- La collectivité de Saint Martin

### Évaluation

- L'évaluation portera sur l'amélioration des compétences des élèves dans les disciplines ciblées (français/mathématiques) et sur la validation des compétences du B2i.

### Bilan d'étape

Pour des raisons matérielles il n'a pas été possible de respecter le calendrier initial et de mettre en œuvre cette aide numérique aux devoirs. Un groupe de réflexion s'est constitué et il est désormais envisagé de cibler en premier lieu un quartier prioritaire et d'étendre par la suite le dispositif. Ce projet pourrait également répondre en partie à une annonce présidentielle « les devoirs faits à l'Ecole ». Les prochaines réflexions pourraient s'orienter dans ce sens.